

Contribution du groupe CRC – Communistes, républicains et Citoyens- SDIT

Le groupe CRC se félicite de la mise en place de ce Comité de Pilotage qui fait suite aux assises de la Mobilité qui se sont tenues le 22 mai dernier et que Damien CASTELAIN, Président de la MEL a souhaité dans sa lettre de mission du 2 juillet 2018.

En effet, l'urgence dans la redéfinition et le développement d'infrastructures pérennes et en adéquation avec l'usage quotidien des habitants de notre métropole n'est pas nouvelle. Il s'agit non seulement aujourd'hui de dresser le bilan de nos réseaux de transports et des flux des usagers et de poser les premiers jalons de notre politique en matière de mobilité à l'horizon 2035, ceci en adéquation avec une transformation de notre territoire que nous sommes actuellement incapables d'appréhender.

Notre groupe souhaite modestement apporter sa contribution, en espérant compléter voire appuyer les propositions de nos collègues des autres groupes politiques de notre institution.

Il nous apparaît dans un premier temps qu'un travail en commun avec la région des Hauts de France, collectivité chef de file en matière de transports, soit un préalable à une réflexion approfondie et aux plus proches des réalités de notre territoire. Nous savons bien que les déplacements des métropolitains ne s'arrêtent pas aux frontières de nos 90 communes !

Dans cet esprit, nous groupe propose donc qu'un groupe de travail MEL/Région se mette en place afin de partager nos besoins et objectifs communs.

De plus, nous sommes certains que le transport ferroviaire est un levier essentiel, voire incontournable du transport de marchandises.

Nous en voulons pour exemple, la ligne de ferrouillage Calais/Le Boulogne, près de Perpignan, la plus longue ligne en France. Cette autoroute ferroviaire, la plus longue d'Europe avec 1400km, est en effet moins chère et plus écologique que le transport par route. Les chiffres sont édifiants : 10 à 15% moins cher qu'en camion, plus d'1,2 tonne de CO2 économisé par remorque, soit 50 000 tonnes par an. 20 000 remorques transportées sur une année pour l'instant. C'est pour le moment une alternative au transport routier, la généralisation n'est sans doute pas envisageable mais elle permet d'offrir une autre possibilité plus écologique et économique dans l'acheminement des marchandises.

Enfin, comme l'on remarquait de nombreux élus du Sud de la Métropole lors des différents COPIL, la prise en compte de ce secteur n'est pas à la hauteur des enjeux liés aux flux journaliers très importants.

La Gare Pôle d'échange de Seclin, par exemple, ne peut être qu'une réponse au désengorgement du Sud de notre territoire.

Il faut donc conforter l'offre TER sur cette partie du territoire mais également compléter le réseau de Tramway. Ceci permettra d'offrir à nos concitoyens un choix de modes de déplacements plus propre et plus sûr.

Enfin, il faut que la MEL s'inscrive pleinement dans le REGL (projet de Réseau Express Grand Lille) qui a pour ambition de lier 37 km entre Lille et Hénin-Beaumont avec des connexions vers le Nord et le Sud.

Nous espérons que ces remarques et propositions pourront venir alimenter notre Schéma Directeur des Infrastructures de Transports même si nous n'avons eu que très peu de temps pour travailler sur un sujet d'une grande importance car touchant quotidiennement nos habitants. Nous espérons que les concertations qui vont s'enclencher au premier semestre 2019 en direction des communes et des différents acteurs économiques, associatifs et autres, permettront de dégager une ligne claire et dynamique en matière de mobilité au sein de notre métropole.